

OBSERVATION D'UN FOU À PIEDS ROUGES *SULA SULA* DANS L'ARCHIPEL DES SEPT-ILES

Pascal PROVOST & Irène NÈGRE



Fou à pieds rouges en vol, île Rouzic, 26 juin 2017 © Armel Deniau

Dans les Côtes-d'Armor, le Fou de Bassan (*Morus bassanus*) est le seul représentant de la famille des sulidés présent toute l'année (GEOCA, 2014). Le lundi 26 juin 2017, l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles a pu faire une observation unique depuis leur embarcation : aux alentours de 15h45 un Fou à pieds rouges était visible en vol parmi les centaines de Fous de bassan. Les 4 observateurs contournent alors l'île Rouzic pour tenter de le voir posé parmi ses cousins : l'oiseau est posé sur un caillou et la confirmation de l'identification est désormais possible.

L'oiseau a une taille nettement plus petite que le Fou de Bassan (il est le plus petit de la famille des sulidés), présente des pattes d'un rouge vif, un ventre blanc avec une tête claire teintée de jaune sur la calotte, des couvertures brunâtres mêlées de blanc (tel un immature de goéland) et un bec clair teinté de violet à pointe foncée (Provost, 2017). Parmi les oiseaux marins il s'agit de l'espèce la plus polymorphique, qui présente donc une grande diversité de plumages (adultes et intermédiaires) : forme blanche, blanche à queue brune, brune, blanche dorée, brune à queue blanche, etc. (Del Hoyo *et al.*, 1992). Après validation par le CHN (Comité d'Homologation National), l'oiseau est sans doute un subadulte de 3^e ou 4^e année, de forme intermédiaire entre le morphe blanc et brun (Provost, 2017). Il s'agit de la deuxième mention française, mais de la première mention bretonne et costarmoricaine !

Le Fou à pieds rouges se reproduit sur les îles et les côtes océaniques subtropicales, et passe l'hiver dans les océans tropicaux. Contrairement au Fou de Bassan qui préférera des falaises ou des pentes escarpées, le Fou à pieds rouges construit

son nid essentiellement dans des arbres et arbustes. Même si le Fou à pieds rouges reste le plus abondant des fous dans le monde, il n'en est pas moins menacé par la destruction de son habitat, la surpêche ou encore la récolte illégale de ses œufs (Del Hoyo *et al.*, 1992).

Bibliographie

DEL HOYO J., ELLIOT A. & SARGATAL J. (1992). *Handbook of the Birds of the World, Vol. 1: Ostrich to Ducks*. Lynx Edicions, Barcelona, Spain.

GEOCA (2014). *Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendance*. Saint-Brieuc. 416 p.

PROVOST P. (2017). Un Fou à pieds rouges *Sula sula* aux Sept-Iles, Côtes-d'Armor : deuxième mention française. *Ornithos*, 24-5 : 300-301.

Observateurs

Françoise Amélineau, Olivier Augé, Cédric Barbeyron, Armel Deniau, Laetitia Philippe, Pascal Provost, et Jean-Luc Simon.



*Fou à pieds rouges posé parmi les Fous de Bassan,
île Rouzic, 26 juin 2017 © Armel Deniau*



*Fou à pieds rouges en vol parmi les Fous de Bassan,
île Rouzic, 26 juin 2017 © Armel Deniau*



Fou à pieds rouges en vol, île Rouzic, 26 juin 2017 © Armel Deniau